



HAL
open science

Reutner, Ursula (dir.) (2017). Manuel des francophonies, Berlin / Boston, De Gruyter.

Myriam Bergeron-Maguire

► **To cite this version:**

Myriam Bergeron-Maguire. Reutner, Ursula (dir.) (2017). Manuel des francophonies, Berlin / Boston, De Gruyter.. *Estudis Romànics*, 2020, pp.525-530. halshs-02277084

HAL Id: halshs-02277084

<https://shs.hal.science/halshs-02277084v1>

Submitted on 21 Oct 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

REUTNER, Ursula (ed.) (2017) : *Manuel des francophonies*. Berlin/Boston : Walter de Gruyter (Manuals of Romance Linguistics, 22), X + 745 p.

La collection des MRL lancée en 2013 poursuit rondement son objectif prévu de 60 volumes avec à présent dix-huit volumes parus en tout ; l'ouvrage recensé est le 22^e de la série prévue¹. Les efforts d'Ursula Reutner auront permis de rassembler pour la rédaction de ce manuel une équipe de trente-six auteurs, lesquels ont produit trente-deux articles, dont vingt portent sur le français pratiqué hors d'Europe.

L'introduction rédigée par l'éditrice [1-6] présente le projet éditorial et la structure du manuel, qui privilégie le critère géopolitique : le français en Europe², le français en Amérique, le français en Afrique, le français en Asie, le français dans les îles et la France d'outre-mer. Cette décision permet au manuel d'atteindre un équilibre entre sa vocation pédagogique et la structure adoptée, mais se révèle peu appropriée pour le dernier des ensembles cités, « le français dans les îles et la France d'outre-mer ». Justifié en introduction d'après des critères sociohistoriques (dont le seul évoqué est l'accession à l'indépendance), de même que pour éviter une « dislocation des aires créolophones », cet inventaire insulaire présente des problèmes d'homogénéité autrement plus graves que ce qui vient d'être évoqué. Pour se limiter à un seul d'entre eux, le français aux Antilles est difficilement séparable de la Louisiane francophone et créolophone, et plus généralement du reste de l'Amérique francophone, avec lequel il entretient plusieurs traits en commun en raison de facteurs géographiques et historico-génétiques. Il remonte par ailleurs à une époque bien plus ancienne que le français en Polynésie, qui fait aussi partie de l'ensemble en question, une entité bien plus récente avec lequel le français aux Antilles n'a que bien peu d'affinités. Les nombreuses similitudes entre les créoles auraient tout simplement pu être signalées au moyen de renvois entre les aires créolophones

¹ Déclarons d'emblée notre incompréhension, voire notre opposition, pour le choix du pluriel dans le titre. Il se justifierait par un critère d'ordre géographique, une « francophonie géographique » et le manuel « s'efforce de dégager plusieurs types et sous-types de zones francophones » (« Introduction », 1). On ne voit pas en quoi un tel découpage pourrait tenir lieu de critère pour la structure : en vertu de quelle conception faudrait-il que la linguistique du français (ou de n'importe quelle autre langue) adopte les délimitations des frontières géopolitiques ? Ne revient-il pas au linguiste de départager les aires linguistiques selon des critères mis au point par la discipline : apparemment fondé sur des traits partagés (hérités), acceptation/refus de certaines innovations en commun, répartition de phénomènes, etc. ? Une langue change selon les lieux qu'elle touche, sans pour autant se scinder en une pluralité d'idiomes devant être rassemblés sous une étiquette flanquée d'un pluriel de paille.

² On ne peut qu'applaudir à la décision d'inclure la France dans la description. Toutefois, le fait d'exclure tout le nord de la France – à l'exception notable de la Bretagne et de l'Alsace, où des langues régionales subsistent – paraît reproduire à une autre échelle le carcan idéologique habituel.

présentées, d'autant plus qu'un *Manuel des langues créoles à base française*, prévu pour 2020 d'après le site de l'éditeur, sera en mesure de fournir une description plus complète.

L'éditrice signe également un des deux articles généraux servant à présenter les concepts utiles à la description des situations du français dans le monde, « Vers une typologie pluridimensionnelle des francophonies » [9-64] ; celui de Bernhard Pöll, « Normes endogènes, variétés de prestige et pluralité normative » [65-86], concerne le pluricentrisme, caractéristique de l'aménagement linguistique francophone dans plusieurs lieux.

Les seize premières pages de l'article de Claudia Polzin-Haumann, « Pays occitan et francoprovençal » [89-112], portent sur la démographie, l'histoire et la sociolinguistique de l'occitan et du francoprovençal. Les deux pages consacrées aux particularités linguistiques (prononciation, lexique, etc.) concernent ensuite le français. On comprend mal plusieurs points : d'abord, que l'occitan et le francoprovençal soient traités dans un manuel portant sur le français ; ensuite, que la première partie de l'article n'ait pas porté d'abord et avant tout sur l'histoire de l'implantation du français dans les espaces en question. Il ne s'agit pas de dire qu'il faille évacuer les langues avec lesquelles le français se trouve en contact, bien au contraire, puisqu'il s'agit d'une source importante de variation. On est seulement en droit d'attendre de la description contenue dans un manuel portant sur le français qu'elle soit principalement consacrée à cette langue³. Enfin, il n'est pas compréhensible que ces deux langues soient réunies dans un seul article, où il est d'ailleurs admis à plus d'un endroit que les deux situations demeurent en réalité très différentes [89, 97, etc.]. La description connaît en outre des ratés : dans sa discussion portant sur le nombre actuel de locuteurs de l'occitan, l'auteur considère le gascon comme une variété de l'occitan, ce qui ne correspond pas au consensus actuel⁴ ; dans le domaine consonantique du français, il est fort improbable que celui-ci connaisse dans les régions concernées une « substitution du *r* postérieur par un *r* apical » [104], [r] apical étant en net recul partout sur le territoire français ; enfin, on regrette de ne pas trouver en bibliographie les travaux de Jean-Pierre Chambon, spécialiste de linguistique historique de l'occitan s'étant intéressé au français des régions traditionnellement occitanophones, entre autres choses.

³ Cette insuffisance peut être réitérée pour l'article de Fañch Broudic « Bretagne » [149-168], qui – même s'il est de bonne facture et contient d'excellentes références – porte principalement sur le breton et ne consacre qu'une seule page sur vingt à la description du français en Bretagne.

⁴ Chambon, Jean-Pierre et Yan Greub, 2002. « Note sur l'âge du (proto)gascon », *Revue de linguistique romane*, 66, 473-495.

L'article de Rolf Kailuweit « Catalogne et Corse » [113-130] s'efforce de porter sur le français, sans délaissier le facteur de variation important que constitue l'influence des langues qui coexistent avec lui à ces endroits. Pour expliquer que la linguistique du français se soit peu intéressée aux particularités du français en Corse, l'auteur évoque « le manque de profondeur historique » des phénomènes [122], ce qu'on peut attribuer en réalité au manque d'investigations sur le sujet. Notons au passage que « la perte de l'usage de l'auxiliaire *être* dans les temps composés des verbes intransitifs (*j'ai (tombé)* » [123] n'est pas une « perte », mais un phénomène bien attesté⁵ dans l'histoire du français⁶. Les faits suivants ne sont pas non plus ni proprement corses ni catalans septentrionaux, mais bien répandus et populaires : le pronom *chaque* [124]⁷, *rester* v. 'habiter, loger' (DRF), *trempe* adj. 'trempé', *péguer* v. 'coller'⁸. On regrette l'absence, en bibliographie, des travaux de Dalbera Stefanaggi, grande spécialiste des pratiques linguistiques en Corse.

L'article d'Ursula Reutner « Alsace » [131-148] présente longuement la situation dialectale germanophone, mais cela est entièrement justifié par l'histoire linguistique particulière qui caractérise la région. L'autrice a louablement dépouillé les régionalismes d'Alsace contenus dans le DRF, mais il demeure néanmoins regrettable de ne pas voir figurer à cet endroit de la contribution ou du moins en bibliographie le *Dictionnaire des régionalismes du français en Alsace* de Pierre Rézeau⁹.

Jean-Baptiste Coyos « Pays basque » [169-179] porte comme plusieurs des contributions de ce recueil davantage sur une langue régionale, le basque dans le cas présent, que sur le français. Cela dit, le portrait du basque est bien dressé, avec des statistiques récentes notamment, et le français n'est pas passé complètement à la trappe ; devant le manque criant de travaux sur la pratique réelle du français à cet endroit, l'auteur fait l'effort de signaler quelques traits et leur

⁵ Le phénomène est signalé dans la contribution de Frank Jablonka sur le Maroc [453-475] : « Apparaît en outre une instabilité dans l'usage de l'auxiliaire *avoir*, surtout par opposition à *être* : *ils ont tombé* (exemples extraits de Jablonka 2012, 129ss.) » [466].

⁶ Pour une synthèse, v. Rea, Beatrice, 2015. « 'Je m'ai fait mal quand j'ai tombé' : Questions d'auxiliarité et de réflexivité dans le français parlé à Montréal (1971-2013) », *Script[um]*, 1, 1-18.

⁷ Thibault, André, 2009. « Français d'Amérique et créoles / français des Antilles : nouveaux témoignages », *Revue de linguistique romane*, 73, 93.

⁸ Ce dernier connaît une vitalité importante dans une vaste aire méridionale d'après les récentes enquêtes « Français de nos régions 2015-2018 » : <<https://francaisdenosregions.com/tag/peguer/>> [consulté le 10 janvier 2019].

⁹ Rézeau, Pierre, 2007. *Dictionnaire des régionalismes du français en Alsace*, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg.

répartition géographique, des données dont on suppose qu'elles sont en grande partie fondées sur sa propre pratique vu l'absence de travaux cités.

La contribution de Jeff Tennant « Ontario » [334-354], dans la section « Le français en Amérique », parle de « groupes dialectaux » pour décrire deux ensembles géohistoriques du français en Amérique du Nord (l'acadien et le laurentien). Or, en contexte nord-américain, c'est le français qui s'est exporté en Nouvelle-France au 17^e siècle et non pas un groupe de dialectes d'oïl¹⁰. Le problème est avant tout terminologique et peut mener à confondre ces derniers avec ce que les linguistes anglo-saxons appellent *dialect*, un terme qu'ils appliquent à des sous-ensembles géographiquement différenciés des langues européennes implantées en Amérique¹¹. On ajoutera par ailleurs à la morphologie verbale de l'expression du futur [344] les formes laurentiennes particulières à la 1^{re} personne du singulier *je m'en vas* + infinitif et *m'as* + infinitif¹².

La première contribution de la section « Le français en Afrique » porte sur l'Algérie. Signée par Yacine Derradji [431-452], elle contient une liste conséquente de phénomènes et fait appel à des références bibliographiques incontournables. L'auteur aurait toutefois gagné à insister sur le fait que nous ne disposons d'aucune statistique officielle sur le nombre réel de francophones en Algérie, cette question étant considérée comme trop délicate par l'Office national des statistiques d'Algérie¹³. Les estimations faites par l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) – de laquelle l'Algérie ne fait pas partie – pour lesquels l'auteur fournit la date de 2016 (alors qu'aucune date n'est mentionnée sur la ressource en ligne¹⁴), sont signalés dans un rapport datant de 2014 comme ayant été repris d'un recensement qui remonte à 2008¹⁵.

¹⁰ Sur la question, v. R. Mougeon et É. Beniak (ed.), 1994. *Les origines du français québécois*, Québec, Presses de l'Université Laval.

¹¹ La remarque peut être réitérée concernant les « particularités dialectales » [365] évoquées dans la contribution de Liliane Rodriguez « Ouest du Canada » [355-375], au reste bien documentée, ainsi que pour les « traits dialectaux » [379, aussi 384] cités dans la contribution de Cynthia Fox « Nouvelle-Angleterre » [376-393].

¹² Mougeon, Raymond, Sandrine Hallion Bres, Robert A. Papen et Davy Bigot, 2010. « Convergence vs divergence : variantes morphologiques de la première personne de l'auxiliaire *aller* dans les variétés de français laurentien du Canada » dans Carmen Leblanc, France Martineau et Yves Frenette (ed.), *Vues sur les français d'ici*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 131-184.

¹³ La prudence vis-à-vis des statistiques de l'OIF, exprimée d'ailleurs dans le manuel dans la contribution sur le Liban [574], de Carla Serhan, Cynthia Eid et Michel Francard, devrait toujours être de mise, cette organisation poursuivant des objectifs de nature avant tout politique. Cette orientation est détaillée dans la contribution de Volker Noll « Vietnam, Cambodge et Laos » [589], où il est également question de ce que l'organisation entend exactement par *francophone*.

¹⁴ Il s'agit vraisemblablement de la date à laquelle l'auteur a consulté les données, tel qu'indiqué dans la bibliographie.

¹⁵ Harton, Marie-Ève et al., 2015. *Estimation des francophones dans le monde en 2015. Sources et démarches méthodologiques*. http://observatoire.francophonie.org/wpcontent/uploads/2016/03/odsef_nr_lfdm_2015_

Oumarou Boukari, dans « Côte d'Ivoire et Burkina Faso » [476-507] présente le français parmi les langues vernaculaires, classées en trois catégories d'après la typologie développée par l'auteur : langues intra-ethniques, langues régionales et langues véhiculaires. Le français en Côte d'Ivoire figure dans la dernière catégorie. Contrairement au concept de langue véhiculaire, celui de langue vernaculaire n'est pas véritablement défini ; il est donné comme un équivalent, refoulé dans une note [477 n 1], de langue autochtone et de langue nationale « pour éviter les répétitions excessifs [*sic*] d'un seul terme ». On comprend que le français puisse assumer le rôle de langue à la fois vernaculaire et véhiculaire en Côte d'Ivoire, selon le point de vue que l'on adopte¹⁶. Présenter le français comme langue vernaculaire véhiculaire peut toutefois sembler contradictoire, en particulier pour le jeune lectorat auquel le manuel est destiné. La réalité linguistique dans les pays en question étant d'une grande complexité, le maniement des concepts exige l'utilisation d'une terminologie fixe, que des considérations stylistiques ne doivent pas venir brouiller. Enfin, les particularités linguistiques rassemblées par l'auteur sont sûres et bien documentées ; on se demande seulement pourquoi un petit bloc d'innovations sémantiques figure dans la partie « Morphosyntaxe ». Il eût sans doute été plus avisé de les inclure dans la partie consacrée au lexique.

Martina Drescher « Cameroun » [508-534] contient un inventaire fourni de particularismes camerounais, malgré le peu d'investigations portant sur le sujet. L'autrice fournit même des attestations littéraires tirées d'œuvres qu'elle a apparemment au moins partiellement dépouillées. Il ne paraît pas raisonnable de penser, toutefois, que « la structure du français camerounais [puisse] “tend[re] à devenir une copie conforme des langues locales” (Zang Zang 1998, 322) [et que ce soit] grâce à cette “tropicalisation” (Zang Zang 1998, 399) qu'il serait apte à prendre en charge l'expression d'une identité culturelle locale » [525], puisque la grammaire du français camerounais ne saurait en aucun cas être une reproduction de la grammaire d'une (ou de plusieurs ?) des très nombreuses langues autochtones du Cameroun. Il semble d'ailleurs que l'autrice en soit consciente, puisqu'elle ajoute : « Il reste que la majorité de ces phénomènes morphosyntaxiques se retrouvent dans d'autres français africains voire

finalweb-elp-1.pdf [consulté le 3 janvier 2019].

¹⁶ Le français comme langue vernaculaire – si l'on entend par là 'langue maternelle' – en Côte d'Ivoire reste un phénomène marginal et essentiellement urbain. On parlera plus justement d'appropriation du français par la population ivoirienne, comme le fait d'ailleurs l'auteur un peu plus loin [487].

même en français populaire à la différence du lexique qui comporte lui de véritables camerounismes¹⁷. »

La section « Le français dans les îles et la France d’outre-mer » contient trois contributions concernant l’espace atlantique, dont celle de Sophie Alby portant sur la Guyane [647-659]. Dans l’un des exemples cités par l’auteurice, issu d’écrits d’élèves de niveau primaire, « Les chat se ressemble tellement que le garçon ne puis pas reconnaître le *promier* » [655], on remarque une assimilation de labialité répandue aussi ailleurs d’après les données du FEW et les quelques exemples récoltés dans le fichier lexical du Trésor de la langue française au Québec¹⁸. Le peu de particularismes contenues dans la description du français guyanais montre que l’on a affaire à une situation similaire à celles constatées précédemment : « [l]es travaux de recherche menés en Guyane sont majoritairement focalisés sur les langues minoritaires qui y sont parlées, il est donc peu aisé de décrire en détail la place qu’occupe le français dans les usages actuels » [657].

Dans la contribution portant sur « Madagascar, Comores et Mayotte » [660-685] signée par Vololona Randriamarotsimba, les données présentées dans le tableau 1 « Spécificités de la population malgache, comorienne et mahoraise » [661] concernant le taux de scolarisation nécessiteraient une révision (filles 147,1%, garçons 149,6% à Madagascar ; garçons 105,8 % aux Comores). Du point de vue des représentations, le constat est identique à celui du Liban [581] : « les Malgaches nient en général [l’]existence [d’un français local] à cause de leurs représentations hypernormatives de ce qu’ils appellent le ‘français de France’ » [677].

La contribution de Sabine Ehrhart, « Polynésie et Mélanésie » [704-718], dresse un portrait détaillé de la situation sociolinguistique, mais ne contient pour ainsi dire aucun exemple pour documenter le français en usage à ces endroits. L’article aurait gagné à tenir compte des travaux récents d’André Thibault¹⁹ et surtout, de ceux de Christine Pauleau²⁰.

Le manuel se clôt par un index des thèmes [719-743] et un index des personnes [744-745] (essentiellement, les personnages historiques et les écrivains ; les auteurs des monographies et

¹⁷ Il faut sans doute comprendre par là des particularismes propres au Cameroun.

¹⁸ FEW 9, 376b, PRIMARIUS ; 13 résultats datant de 1953-1975 dans FTLFQ, surtout attesté en domaine franco-ontarien, mais pas seulement.

¹⁹ Thibault, André, 2016. « Diastratismes et réallocation des variantes : français d’Amérique et de Nouvelle-Calédonie », *Langages*, 203, 71-86.

²⁰ Pauleau, Christine, 1995. *Le français de Nouvelle-Calédonie : Contribution à un inventaire des particularités lexicales*, Vanves, EDICEF/AUPELF ; Pauleau, Christine, 2007. *Mots de Nouvelle-Calédonie, éléments de recherche sociolinguistique sur le français calédonien : inventaire lexicographique polylectal*, Nouméa : SCEREN-CDP, Nouvelle-Calédonie, 2 t.

des articles cités ne sont pas répertoriés). Il aurait été utile de pouvoir disposer d'un index des cartes, nombreuses dans le manuel²¹.

Il est décevant qu'une grande partie du volume ne soit pas parvenu à sortir du cadre de la sauvegarde des langues régionales ; s'il l'avait fait, le français aurait pu jouir d'une description originale de la part des auteurs spécialistes des régions listées. Dans une part des contributions, le manque d'investigations sur la pratique du français aux endroits concernés s'est fait cruellement ressentir (Pays basque, Corse, Catalogne). Ce manque à gagner laisse transparaître un tabou important qui affecte depuis longtemps nos études et qui concerne le phénomène le plus massif de l'histoire (socio)linguistique des situations décrites dans le manuel : d'une part, la francisation des langues régionales et des patois, d'autre part, le caractère local du français partout où il se trouve, innovant au contact d'autres langues ou grâce à sa propre néologie interne et adaptant les modèles venus d'ailleurs à son rythme et selon son bon gré. D'un point de vue comme de l'autre, il semble qu'on ait affaire à des préjugés puristes, entretenus essentiellement par le grapho-centrisme français et la culture renaissantiste des langues régionales et des patois²².

En terminant, on ne voudrait pas que les avis que nous exprimons – qui touchent en grande partie les lacunes de nos études – transmettent au lecteur l'impression d'un mauvais manuel. De nombreux articles qu'il contient sont de très belle venue et font excellemment le point sur les questions qu'ils traitent. Certains fournissent même des données entièrement originales. Mentionnons à titre d'exemple les contributions suivantes : Michel Francard « Belgique » [180-203], André Thibault « Suisse » [204-225], Johannes Kramer et Aline Willems

²¹ Pour éviter de surcharger la lecture, nous avons rassemblé ici sous forme de liste (non exhaustive) quelques coquilles en vue d'une éventuelle réédition : *r* [104] (recte : [r]) ; le *Dictionnaire de Rézeau* [106] (recte : le *Dictionnaire des régionalismes de France*) ; *Calabrie* [248] (recte : *Calabre*) ; *Francophones* [334, mais à plusieurs reprises dans l'article] (recte : *francophones*) ; *algonkien* [334] (recte : *algonquin*) ; « Les principaux facteurs utilisés pour déterminer les effets de la situation minoritaire du français en Ontario *sont deux* » [339] (recte : *sont au nombre de deux*) ; « provinces maritimes *actuels* » [376] (recte : *actuelles*) ; « la diminution [...] n'est pas *étonnant* » [378] (recte : *étonnante*) ; *révolution tranquille* [382] (recte : *Révolution tranquille*) ; [g] [385] (recte : [g]) ; « personne *portante* le titre honorifique » [445] (recte : *portant*) ; *antiquité* [453, 459] (recte : *Antiquité*) ; *occidentaux* [476] (recte : *Occidentaux*) ; « une *langage* seconde » [508] (recte : un ou mieux *une langue*) ; « [e], [ɛ] et [ə] convergent vers la seule voyelle [e] (*inutile* [initilə], *seulement* [selmã]) » [524] (recte : [initile] ?) ; « le médecin essaie donc de traduire sa demande dans la langue d'elle » [652] (recte : dans *sa* langue ou dans la langue *de la patiente*).

²² Ces pressions se font apparemment moins sentir dans les études portant sur l'Afrique francophone, où plusieurs contributions fournissent des données d'enquête originales : Frey pour le Burundi, Daff pour le Sénégal, notamment.

« Luxembourg » [226-245], Roland Bauer « Vallée d'Aoste » [246-273]²³, Louis Mercier, Wim Remysen et Hélène Cajolet-Laganière « Québec » [277-310], Annette Boudreau et Karine Gauvin « Acadie des Maritimes » [311-333], Cynthia Fox « Nouvelle-Angleterre » [376-393], Thomas A. Klingler « Louisiane » [394-428], Frank Jablonka « Maroc » [453-475], Claude Frey « Burundi » [535-551], Moussa Daff « Sénégal » [552-569], Carla Serhan, Cynthia Eid et Michel Francard « Liban » [573-587]²⁴, Volker Noll « Vietnam, Cambodge et Laos » [588-603], Dominique Fattier « Haïti » [607-624], Jean-David Bellonie et Elissa Pustka « Guadeloupe et Martinique » [625-646], Sibylle Kriegel « La Réunion, Maurice et Seychelles » [686-703].

Le manuel forme un ensemble cohérent où on accède rapidement aux données grâce à l'uniformité d'un modèle repris d'une contribution à l'autre et constitue un point de départ utile pour quiconque s'intéresse aux questions qui y sont traitées.

Myriam BERGERON-MAGUIRE

²³ On lit dans la liste des particularités linguistiques du français du Val d'Aoste dressée par l'auteur « l'utilisation erronée des articles et/ou des genres peut aboutir à des formes comme **un'âme* (< it. *un'anima*) au lieu de *une âme*, **un'unité* (< it. *un'unità*) au lieu de *une unité*, **un'étude* (< it. *uno studio*) à la place de *une étude* » [266]. De deux choses l'une : la description pourrait se passer de l'expression « utilisation erronée » dans un contexte scientifique qui se veut variationniste (cela vaut aussi pour *déviant* [694]) ; ensuite, ce phénomène peut aussi être envisagé en rapport avec la tendance extrêmement répandue en francophonie concernant l'hésitation du genre des substantifs à initiale vocalique (ce qui n'écarte pas la possibilité d'une influence de l'italien en plus).

²⁴ La contribution contient pour la partie lexicale des données d'une étude en cours ; un excellent apport, compte tenu qu'il n'existe aucune véritable étude d'envergure sur les particularismes lexicaux du français au Liban.